

Initiatives ministérielles

Les députés de notre parti s'opposent à cette façon de procéder. Nous nous y opposons, non pas parce que nous estimons que les grèves sont correctes et que les Canadiens aiment les subir, mais parce que la situation est inéquitable. Ce n'est pas une façon de traiter ses employés. Nous croyons qu'il incombe à un employeur, qu'il s'agisse du gouvernement ou non, de faire preuve d'une certaine équité. Le gouvernement actuel ne fait preuve d'aucune équité.

Au Canada, nous n'avons jamais eu ce genre de loi auparavant. Dès que nous nous serons débarrassés du gouvernement actuel, nous n'en aurons plus jamais d'autre. Je tiens à dire que je suis d'accord avec les intervenants d'en face sur un point et c'est que cette grève dérange considérablement les Canadiens, tant ceux qui la font que ceux qui pâtissent de l'arrêt des services. Je le reconnais. Je crois que tous les députés le reconnaîtront. Par l'intermédiaire de notre bureau et de notre personnel, nous avons tous affaire à l'occasion avec des fonctionnaires de tout le pays. Ils nous fournissent conseils, renseignements et aide lorsque nous avons à donner suite à des plaintes de nos électeurs.

Je suis très conscient du fait que les fonctionnaires de ma circonscription sont en grève. Leur travail me manque. Je regrette qu'ils fassent la grève et je le leur ai dit, mais je ne les en blâme pas, compte tenu de la façon cavalière avec laquelle le gouvernement fédéral les traite.

Je crois que, en tant qu'employeur, le gouvernement fédéral a le devoir d'être juste envers ses employés, mais le gouvernement actuel a tout simplement abandonné ses responsabilités à cet égard.

Je tiens à parler d'un autre aspect de cette question, car une autre loi a été présentée à la Chambre, il y a bien des années de cela.

Madame la Présidente, vous devinez peut-être qui a dit ceci:

Il fut un temps où les fonctionnaires et le gouvernement se considéraient comme les dépositaires de notre argent et agissaient en conséquence. Le gouvernement entendait donner l'exemple en reconnaissant l'obligation et la responsabilité qui lui incombent de dépenser l'argent de nos impôts avec parcimonie et efficacité. Il devait éviter les dépenses superflues comme le ferait tout fiduciaire qui respecte la personne dont il administre les fonds. Cependant, il semble l'avoir oublié. Les dépenses superflues et le gaspillage sont courants de la part du gouvernement actuel et sont l'une des principales causes d'inflation.

Une voix: Qui a dit cela?

M. Milliken: Le député demande qui a dit cela. A-t-il une idée? Je lui donne un indice: cela a été dit le 1^{er} décembre 1975. Voulez-vous tenter une réponse?

Les députés ne reconnaissent peut-être pas dans ces propos le leader actuel du gouvernement à la Chambre. Oui, c'est bien lui qui a dit cela, lorsqu'il était député de Calgary-Centre. Il l'est peut-être encore. Il est peut-être maintenant député de Calgary-quelque chose d'autre. De toute manière, il est bien l'auteur de ces propos. Et pourtant, il fait partie d'un gouvernement qui a déboursé 24 000 \$ pour répertorier les arbustes de la promenade Sussex. Est-ce ainsi que des fiduciaires s'occupent des comptes et de l'argent qui leur sont confiés? Je ne le crois pas.

Et pourtant, à l'instar de ses collègues du Cabinet, il vient dire à la Chambre que les fonctionnaires fédéraux ne méritent aucune hausse salariale. Après des années de travail dans l'administration fédérale, ceux-ci obtiennent une hausse de 0 p. 100 pour une année où le taux d'inflation est de 6 p. 100, précisément à cause des activités du gouvernement.

Madame la Présidente, je n'hésiterai pas une seconde à voter contre ce projet de loi.

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Madame la Présidente, je pense que je devrais commencer par dire: «C'est reparti mon kiki.» Ceux qui suivent ce débat doivent bien se demander si nous faisons tous partie de la même Chambre. De toute évidence, le message chez nos collègues de l'opposition est toujours le même, toujours erroné, ils ne cherchent qu'à cacher la réalité. Le problème est simplement le suivant. Le gouvernement canadien applique des restrictions partout. Nous nous attendons que l'AFPC fasse la même chose.

Pour mettre les choses dans leur contexte, il faut comparer les conditions de travail des fonctionnaires avec celles du secteur privé pour voir lesquelles sont les meilleures.

Voici ce que les fonctionnaires gagnent actuellement. Leur salaire moyen est de 33 500 \$ par année, soit bien plus que la moyenne nationale. Dans ma circonscription, les gens se comptent chanceux s'ils en gagnent la moitié moins. Dans une région où le taux de chômage est de 15 ou 20 p. 100, on ne crache pas sur un salaire de 33 500 \$ par année.